

<http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-motion.html>



Languedoc-Roussillon : motion présentée au CTREA du 26 septembre par le SNETAP-FSU

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 27 septembre 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration liminaire du SNETAP-FSU au [CTREA](#) Languedoc-Roussillon du 26 septembre 2013

Nous, représentants du personnel SNETAP FSU faisons le constat que, de plus en plus souvent, des décisions sont prises en dehors des instances consultatives.

En tant que représentants du personnel, nous demeurons perplexes quant à la pertinence de siéger dans ces instances. Nous nous interrogeons sur la place et le rôle que l'Administration veut bien nous laisser.

Il n'est pas étonnant que le climat social dans les établissements ne cesse de se dégrader.

Par ailleurs, nous dénonçons, encore une fois, l'autonomie dévolue aux établissements.

Motion protocole de gestion des personnels contractuels [CFA](#)/[CFPPA](#)

Le SNETAP-FSU condamne fermement toute remise en cause unilatérale et hors conseil d'administration des protocoles de gestion des personnels contractuels des CFA/CFPPA, et rappelle que dans l'attente d'un éventuel nouveau texte national, **c'est bien le protocole de 1998 cadré nationalement, négocié localement et voté en conseil d'administration qui s'applique.**

D'autre part, alors que la grande majorité des centres de la région disposent de protocoles avec obligations de service très proches de celles des titulaires et grille de rémunération [PLPA](#), pour des raisons de cohérence et d'égalité régionale, **nous demandons une harmonisation régionale complète de ces conditions d'emploi et de rémunération sur la base de celles des titulaires, s'agissant d'agents qui participent à un même service public, et à un même réseau régional des CFA/CFPPA.**

A cette fin **nous demandons à l'autorité académique d'impulser cette dynamique en convoquant, entre autre, la commission régionale de suivi du protocole** dont la pertinence est renforcée au vu du contexte, et instance qui ne s'est pas réunie depuis plusieurs années.